

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Francis Nkea-Ndzigue, ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, de la Lutte contre la corruption :

"La corruption est une préoccupation nationale ; c'est la raison pour laquelle nous avons tenu à vous rencontrer ce matin. Car, l'expert-comptable est le premier partenaire de l'opérateur économique, en ce sens que c'est lui qui fournit à ce dernier les conseils en matière juridique, fiscale, sociale, comptable voire patrimoniale".

Patrick Mougouama-Daouda, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert des technologies, de l'Éducation nationale chargé de la Formation civique :

"(...) Il fallait nécessairement prendre un nouveau décret qui renforce le principe social des bourses en prenant en compte la situation des personnes vivant avec un handicap".

Lee White, ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres :

"Tant que le trafic d'ivoire sera une activité lucrative, les éléphants seront en danger".

Franck Nguema, ministre des Sports, de la Jeunesse, chargé de la Vie associative :

"Depuis le lancement de la professionnalisation du championnat national de football en 2012, (...) le président de la République avait la vision de faire du football gabonais à travers ses clubs, un des plus performants d'Afrique".

Sylvain Arthur Lendir, président du Tribunal de première instance de Libreville :

"(...) Le RPM, au nom duquel M. Hugues Alexandre Barro-Chambrier agit, n'a pas d'existence juridique, ainsi que l'a relevé la Cour Constitutionnelle dans sa décision n° 108/CGC du 26 janvier 2021 (...)"

Marie-Françoise Dikoumba, gouverneur de la province de l'Estuaire :

"La parité est respectée à la mairie du bonheur (Ndlr : mairie du 4e arrondissement de Libreville)".

Huguette Ondzingui, juriste :

"On a l'impression que les gens qui commettent des infractions à la loi ne sont pas punis. Or, s'il y avait sanctions, cela dissuaderait les gens de créer de faux actes".

Rassemblements par Y.F.I

RHM : les clarifications de Michel Menga-M'Essone

Hans NDONG-MEBALE
Libreville/Gabon

QUATRE mois après les assises du congrès de la clarification tenues le 3 janvier dernier, le président du Rassemblement héritage et modernité (RHM), Michel Menga-M'Essone, a animé, samedi à Libreville, une conférence de presse faisant suite aux dernières péripéties connues par sa formation politique.

En effet, assigné à comparaître à l'audience des référés du 30 mars 2021 devant le tribunal de première instance de Libreville, suite à une plainte déposée par Hugues Alexandre Barro-Chambrier pour troubles illicites, Michel Menga-M'Essone a indiqué, après lecture des décisions de justice, que "comme vous pouvez le constater sans aucune ambiguïté, aux termes de la décision du juge des référés rendue, les choses sont désormais claires, le Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) n'a aucune existence juridique et ne saurait donc être présidé par quiconque".



Michel Menga M'essone lors de sa conférence de presse, samedi dernier.

Avant d'ajouter que "la décision du juge des référés atteste bel et bien de l'existence du Rassemblement héritage et modernité (RHM) dont je suis le président statutaire. Nous sommes donc un parti accompli qui a des élus

au Parlement et dans plusieurs localités du pays".

Abordant par la suite les perspectives de son parti, le président du RHM a souligné que "nous avons traversé une période trouble et nous sommes en train

d'en sortir. Nous tiendrons une réunion très prochainement du bureau politique pour savoir ce que pensent nos élus. Nous voulons que le Gabon se développe, et notre parti doit jouer sa partition".

La Semaine Et maintenant ?

Plusieurs événements ont fait l'actualité de la semaine qui s'est achevée hier. On retiendra, entre autres, la finalisation du processus de fusion-absorption entre le Parti démocratique gabonais (PDG) et Démocratie nouvelle (DN) ; la conférence de presse du ministre Michel Menga-M'Essone, en tant que président du Rassemblement héritage et modernité (RHM) ; etc.

Par rapport à la rencontre entre le président de RHM et la presse, on notera cette déclaration de Menga-M'Essone, plutôt faite avec ironie et cynisme, "comme vous pouvez le constater sans aucune ambiguïté, au terme de la décision du juge des référés rendue, les choses sont désormais claires, le Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) n'a aucune existence juridique et ne saurait donc être présidé par quiconque". Comme pour dire que Barro Chambrier revendique la présidence d'un parti qui n'existe pas, du

point de vue de la loi. Cette même loi qui dispose que trois mois après le dépôt du dossier constitutif, si le ministère de l'Intérieur n'a pas notifié la légalisation, son silence vaut acceptation de la demande. Surtout que dans le cas d'espèce, il s'agit plutôt d'un changement de dénomination d'un parti. Des interrogations demeurent...

Quant à l'absorption de DN par le PDG, on soulignera que désormais René Ndemzo'Obiang est redevenu militant du parti au pouvoir. Et avec lui tous ceux qui, jusque-là militants de DN, vont le suivre dans cette nouvelle aventure. Dans tous les cas, on est tenté de croire que ce seront tous les anciens militants de DN, d'autant que depuis l'annonce de "la mort de DN", aucune voix ne s'est élevée de l'intérieur pour faire entendre un autre son de cloche.

Maintenant que cette fusion-absorption est actée, quelle sera la suite ? À ce stade, il y

aura plus d'interrogations que d'affirmations. La seule affirmation que l'on puisse exprimer ici, c'est que DN arrive au PDG avec un député et une quinzaine d'élus locaux, tous dans la province du Woleu-Ntem. D'aucuns s'exclameront : "Seulement ?". D'autres rétorqueront : "C'est déjà quelque chose !"

Il y a par contre lieu de poser plusieurs questions. Le PDG va-t-il bientôt organiser un congrès extraordinaire pour réorganiser ses instances dirigeantes ? Les anciens cadres de DN vont-ils intégrer le PDG comme de simples militants ? Quel autre parti va emboîter le pas à DN ? Cette fusion aura-t-elle des répercussions au niveau du gouvernement et de la haute administration ?

Les jours à venir nous édifieront.